



APPROCHE DE L'IMPACT DE LA CRISE DE COVID-19 SUR LA FILIÈRE ÉQUINE DU GRAND EST

Données de mars et avril 2020



ÉDITO

Dès les premiers jours de la crise de Covid-19, le Conseil des Chevaux du Grand Est a été mobilisé avec la Région et nos associations adhérentes pour apporter des solutions concrètes aux difficultés des professionnels de la filière équine.

Un numéro d'appel a été mis en place pour répondre aux questions des professionnels et les aider à solliciter les dispositifs d'aides gouvernementales et régionales. Des actions conjointes entre l'Ifce, la Chambre régionale d'Agriculture, la Fédération des Courses de l'Est et Cheval Grand Est ont été menées pour communiquer sur la situation et diffuser des informations validées.

Il y a quelques mois, la Fédération des Conseils des Chevaux a actualisé l'Observatoire Economique Régional pour nous permettre de mesurer avec précision les enjeux économiques et sociaux de notre région. Je tiens à remercier tous les partenaires qui ont diffusé le questionnaire permettant l'évaluation de l'impact du covid-19 ainsi que tous les professionnels qui ont pris le temps d'y répondre.

Martial Schelcher
Président du Conseil des Chevaux
du Grand Est

LES CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE ÉQUINE DU GRAND EST - OER 2019



6 600 emplois exercés à titre principal & **5 500** personnes en activité secondaire



+ de 45 000 équidés dans des entreprises équestres



953 éleveurs



+ de 880 établissements équestres



7 Sociétés de course



45 entraîneurs dont **30** entraîneurs de galop & **15** entraîneurs de trot

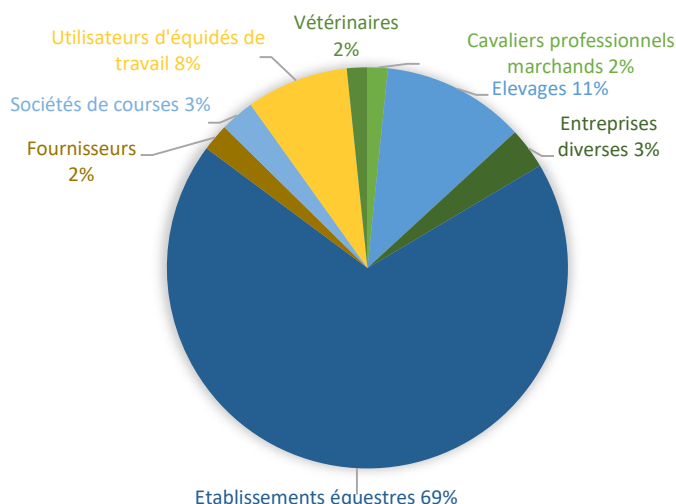
PREMIÈRE SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Dans le cadre de l'épidémie de coronavirus qui sévit actuellement, le Conseil des Chevaux du Grand Est a réalisé une enquête auprès des professionnels de la filière équine. Cette étude a été réalisée du 6 avril au 25 mai 2020, afin d'évaluer les conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur les exploitations équines du Grand Est. Cette enquête a également permis de collecter les besoins pour y faire face.

L'analyse de la situation s'appuie sur les données suivantes :

- Enquête FCC régionale sur les données du mois de mars et avril 2020
- Observatoires Économiques Régionaux (OER) des Conseils des Chevaux sur des données 2018

RÉPARTITION DES 189 RÉPONDANTS A L'ENQUÊTE SUR MARS ET AVRIL 2020



L'OER du Conseil des Chevaux du Grand Est a permis de recenser plus de 2800 acteurs de la filière équine et de capitaliser des informations économiques précises sur 540 d'entre eux. Ces structures constituent le socle de notre travail sur lequel nous avons fait porter une enquête spontanée (réponses à des questionnaires personnalisés et pré-remplis adressés par mail), complétée par une enquête dirigée (en relances téléphoniques) pour compléter l'échantillonnage. Les 189 répondants sont ainsi un échantillon représentatif de notre socle, nous permettant de croiser les informations de crise avec celles déjà obtenues précédemment.

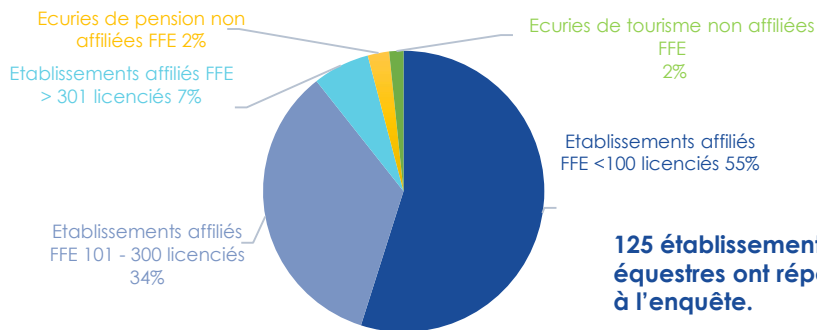
IMPACTS SUR L'EMPLOI

Sur les 83 entreprises tout secteur confondu embauchant des salariés (entre 1 et 6 salariés), 10% d'entre elles ont diminué l'emploi salarié (non renouvellement de contrat, licenciement) et 27% ont eu recours au chômage partiel. Le faible taux de recours à la baisse de l'emploi salarié s'explique par la charge de travail égale voire bien supérieure à la normale. Malgré la baisse importante de chiffre d'affaire, la charge de travail quotidienne oblige les exploitants à maintenir les UTH présents dans l'entreprise.

RECOURS AUX AIDES NATIONALES

10% ont demandé des prêts de trésorerie (la moitié seulement ont eu le prêt accordé au moment de l'étude). 29% ont fait la demande du fonds de solidarité et 77% d'entre eux l'ont obtenu au moment de l'étude. Aucun n'a reçu le fonds de solidarité complémentaire de la Région (non éligible ou non informé). 16% des entreprises ont demandé à reporter/annuler leurs charges fiscales.

ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES



125 établissements équestres ont répondu à l'enquête.

Perte de chiffre d'affaire	Mars 2019/2020	Avril 2019/2020
Enseignement	- 55 %	- 92 %
Tourisme	-100 %	- 100 %
Pension	- 3 %	- 3 %
Travail de chevaux	- 34 %	- 100 %
Vente d'équidés	- 100 %	- 100 %
Coaching	- 100 %	- 100 %
Moyenne	- 38 %	- 54 %

- **22 %** déclarent avoir eu recours au chômage partiel
- **34,4 %** des répondants déclarent avoir mis leurs équidés à l'herbe plus tôt pour alléger les charges
- **6%** des équidés de pensions ont quitté les établissements équestres



La fermeture des établissements recevant du public, le 16 mars 2020, a entraîné l'arrêt total des activités des établissements équestres.

Les établissements équestres ayant une part importante de chevaux d'enseignement ont connu une baisse de chiffre d'affaire conséquente. Certains parviennent à réduire leurs charges en mettant leurs chevaux et poneys à l'herbe. Pour ceux qui ne le peuvent pas, le coût d'entretien et le temps de travail ont été fortement accrus.



Les établissements équestres font également face à un accroissement de leur charge de travail.

Les propriétaires n'ayant plus accès aux établissements et les cavaliers ne pouvant plus monter les équidés de club, les dirigeants de structures et leurs salariés doivent gérer les soins et l'activité physique indispensables au bien-être de l'ensemble de leur cheptel d'équidés. Par ailleurs, les établissements équestres plus orientés vers le tourisme équestre connaissent également une baisse importante de chiffre d'affaire.

Les établissements n'ayant que des chevaux en pension ne subissent qu'une très légère perte de chiffre d'affaire, liée au départ de pensionnaires juste avant ou pendant la crise. C'est pourquoi les écuries de pension ont peu répondu au questionnaire, car ils se sont sentis moins impactés.

Les produits moyens mensuels des établissements équestres sont de 11 364 € dont :

- Pensions : 4 941 €
- Enseignement : 8 358 €

ÉLEVAGE

VENTES

Les ventes d'équidés n'ont pas pu avoir lieu lors du confinement. La vente par vidéo est restée possible mais la tendance des ventes des chevaux est à la baisse, ce qui entraîne un coût d'entretien supplémentaire pour ces chevaux non vendus. Les marchands de chevaux et cavaliers pros qui n'ont pas vendu de chevaux, en achèteront moins aux éleveurs faute de places. Les éleveurs sont inquiets car nous ne connaissons pas le comportement d'achat des amateurs, qui ont également été touchés financièrement par la crise (moins d'achats, ou achats à plus bas prix).

VALORISATION

Les jeunes équidés (4 – 7 ans) au travail n'ont pas pu être valorisés en début de saison sur les concours. La pension travail a été conservée pour ces jeunes chevaux, et représente un coût élevé (en moyenne 500€ mensuel hors frais de concours et soins vétérinaires). Certains éleveurs ont fait le choix d'arrêter les frais et de remettre les jeunes chevaux au pré, faute de concours. Dans tous les cas, cette année de perdue dans la valorisation aura des conséquences à moyen terme sur les dynamiques de l'élevage dans le Grand Est.



REPRODUCTION

Les centres de reproduction ont pu continuer leurs activités sous contraintes de règles sanitaires strictes. Les éleveurs professionnels ont donc pu assurer la mise à la reproduction de leurs juments, et le suivi gynécologique. Les amateurs ont par contre dû attendre le 11 mai pour pouvoir accéder aux centres de reproduction. On note une augmentation de la mise à la reproduction des juments de haut niveau qui ont déjà une carrière sportive bien avancée ainsi que des juments nullipares. Cette « année blanche » en termes de concours a permis aux éleveurs d'entamer la carrière reproductrice de leurs juments. On observe également une augmentation des fécondations par transfert d'embryons pour les juments de haut niveau.

Seule une comparaison des naissances entre 2020 et 2021 montrera l'effet Covid-19 sur les naissances.



SPÉCIFICITÉ DE LA FILIÈRE COURSE

Dans l'élevage course, la reproduction naturelle est obligatoire pour les pur-sang et les AQPS (Autres Que Pur-Sang) et l'insémination artificielle en semence fraîche est autorisée pour les trotteurs français. Cela implique un respect des conditions sanitaires très strict lors des rencontres entre étalons et juments. Ces contraintes ont donc mis un frein supplémentaire à la mise à la reproduction des chevaux de courses pendant la crise Covid-19.

La grande majorité des éleveurs du Grand Est ne sont pas des éleveurs professionnels et ne déclarent qu'un poulain par an : 63% des éleveurs de chevaux de selle, 54% des éleveurs de poneys. L'activité d'élevage étant pour la plupart une activité secondaire, l'impact de la Covid-19 est relatif sur leurs activités équinés. Quant aux éleveurs professionnels, même si le commerce a été ralenti, ils ont pu mettre leurs juments à la reproduction.

CONCOURS D'ÉLEVAGE

Les circuits ont été repensés pour assurer les qualifications des chevaux du Grand Est aux finales nationales. 4 concours de début de saison ont été annulés sur les 23 programmés. Les concours jeunes chevaux dits « Circuits Cycles Classiques » reprendront à huit clos sur 3 dates entre juillet et septembre sur le site de Rosières-aux-Salines en respectant un protocole sanitaire proposé par la Société Hippique française (SHF) et validé par le Ministère de l'Agriculture.

Le circuit amateur de valorisation des jeunes chevaux (Cycles Libres) n'a repris que début juillet et la finale nationale de Fontainebleau est annulée.

CONCOURS DE CHEVAUX DE TRAIT

Malgré l'incertitude sur l'organisation des concours Modèles et Allures et PEJET en juin (la plupart des éleveurs sont amateurs, les concours étaient donc restreints pour eux). Le déconfinement a permis d'assouplir les règles et plus de 80% des concours sont assurés. Les concours annulés étaient associés à une fête locale, qui ont pour certaines été annulées (rendant impossible la tenue du concours car l'organisation logistique est trop lourde sans l'associer à un évènement déjà existant). Les autres concours ont été décalés dans le temps, entre juillet et septembre. Le concours national de Vittel est maintenu début septembre. La Société Française des Equidés de Travail soutient les organisateurs en fournissant des packs sanitaires (gel hydroalcoolique, masques, ...).

UTILISATEURS D'ÉQUIDÉS DE TRAVAIL

Perte de chiffre d'affaire	Mars 2019/2020	Avril 2019/2020
Pension	- 12 %	0 %
Tourisme	- 100 %	- 100%
Prestation de traction animale (agricole et non agricole)	- 38 %	- 40 %
Vente de produits divers	- 20 %	- 30 %
Total	- 15 %	- 24%

Les professionnels de la traction animale ont principalement deux activités : une activité agricole (ex : débardage, travail viticole) et une activité d'attelage (transport de personnes, travail communal). L'activité agricole n'a pas été impactée par la crise de la covid-19, mais les professionnels subissent une absence de prestations touristiques. La crise a incité les professionnels à reconsidérer leurs activités en privilégiant les contrats pérennes (agricoles) plutôt que les contrats à destination du public (variable selon la météo, les budgets des collectivités, ...)



COURSES HIPPIQUES

Les 7 sociétés de courses du Grand Est (association régissant les courses sur un hippodrome) sont des ERP et ont dû être fermées. Les courses prévues n'ont pas pu avoir lieu. 6 d'entre elles ont enregistré des pertes de chiffre d'affaire (la 7^{ème}, à Châlons-en Champagne est en travaux et n'a donc pas d'activité hippique). L'hippodrome de Wissembourg n'accueillera pas de réunions en 2020 à cause de la crise de la covid-19, car les courses annulées n'ont pas été reportées.

La perte de chiffre d'affaire estimée est en moyenne de 50% en mars et 61% en avril, avec des disparités entre les hippodromes. Strasbourg-Hoerdt a pu organiser 2 réunions à huis clos en mai, avant de reprendre son calendrier suite au déconfinement. Au total, 29 réunions de courses ont dû être annulées à cause de la crise.

LES SOCIÉTÉS DE COURSES

- Ont pour 3 d'entre elle eu recours au chômage partiel
- N'ont pas sollicité le fonds de solidarité.
- Ont pour 1 d'entre elle demandé un prêt garanti par l'Etat

Les banques ont assurés aux sociétés de courses des prêts bancaires en cas de besoin dans les mois qui suivent, ce qui leur permet d'assurer leur sécurité financière.

La Fédération Régionale des Courses Hippiques de l'Est a relevé plusieurs difficultés :

- Baisse des allocations (environ 30 %) entraînant une perte de revenus que les seules pensions ne peuvent compenser.
- Augmentation du nombre d'engagés par course (moins de courses, autant de chevaux) entraînant un nombre d'éliminés conséquent. Le transfert des courses de la zone rouge vers la zone verte, implique des frais de déplacements supplémentaires pour les entraîneurs du Grand Est.
- Peu de sollicitations des aides d'Etat par les entraîneurs : manque d'informations, inadaptation de ces aides au secteur.



SYNTHÈSE

La crise sanitaire et la période de confinement ont engendré des pertes d'activité économique sur toutes les entreprises ayant une activité directe ou indirecte avec les équidés. Les secteurs d'activité recevant du public ont connu une perte sèche en terme de chiffre d'affaire : enseignement, formation, tourisme, compétitions, courses. La reprise progressive des activités ne suffit pas à rattraper le chiffre d'affaire perdu : le nombre de clients autorisé n'est pas suffisant pour faire face aux charges.

IMPACTS DE LA CRISE COVID-19

→ Impact à court terme :

- Difficultés financières voire fermetures définitives des entreprises les plus fragiles : vente d'équidés de club, difficultés à acheter du foin cet été (utilisation des pâtures plus tôt dans l'année, risque de sécheresse), licenciement, baisse de l'embauche apprenti, ...
- Baisse du nombre d'embauches rémunérées (alternants, salariées, ...)

Les secteurs les moins touchés par la crise sont à l'heure actuelle :

- Les écuries de pension
- Les éleveurs
- Les vétérinaires
- Les maréchaux ferrant

On pressent d'ores et déjà que la filière équine, dans toutes ses dimensions, subira sur le long terme des effets différés de la crise de Covid-19. La situation étant évolutive, cette étude sera poursuivie par de nouvelles vagues d'enquêtes pour évaluer les effets à 6 mois, 1 an, ...

→ Impact à moyen et long terme

(6 mois – 1 an) :

- Les éleveurs : incertitude sur le comportement des acheteurs d'équidés, diminution du nombre de concours de valorisation de chevaux qui rendent les ventes plus difficiles.
- Les centres équestres : baisse du nombre d'apprenants équitants (baisse de pouvoir d'achat) et refonte du modèle économique de l'entreprise équestre (tendance à la résilience). L'activité partielle ne permet pas de réduire le manque à gagner et les cours d'équitations ne peuvent pas être rattrapés.
- Les sociétés de courses : baisse du nombre de visiteurs sur les hippodromes
- Les entraîneurs : moins de courses organisées donc moins de gains.



MESURES PRISES PAR LA FILIÈRE

- **Numéro d'aide et de conseil Covid-19 pour les professionnels en difficulté** : standard téléphonique tenu tous les jours du 13 avril au 20 mai et veille documentaire quotidienne par le CCGE, l'Ifce, Cheval Grand Est, la Fédération régionale des courses hippiques de l'Est et le PHL.
- **Interpellation des député(es) et sénateurs/trices du Grand Est** par le CCGE pour soutenir un plan Cheval de soutien économique à l'échelle nationale pour tous les secteurs de la filière équine.
- **Soutien à l'utilisation des surfaces enherbées pour les équidés de structure** ; Animation d'un groupe Facebook de mise relation des offres et demandes en prairies pour les chevaux des structures équestres du Grand Est, géré par la CRAGE et le CCGE. Plus de 230 membres, des dizaines d'offres et demandes dans la région. La CRAGE et le CCGE ont également écrit une lettre commune à la DRAAF Grand Est pour demander l'utilisation des jachères pour les équidés tout en maintenant les aides PAC.
- **Dispositif cellules de crise** : mise en place dans les chambres départementales d'agriculture pour permettre aux agriculteurs en difficulté d'envisager avec les partenaires (banques, chambre, MSA etc..) la suite de leur activité.
- **Distribution de masques en tissu et de solution hydroalcoolique** par le Comité régional d'Equitation du Grand Est (CRE) à destination des personnels de centres équestres affiliés FFE. Les départements ont également distribué des produits sanitaires aux entreprises.
- **Abondement de 23 000€ sur le fond « Cavaliers solidaires »** par le CRE et les Comités départementaux d'Equitation : aide financière directe aux structures affiliées FFE en difficulté pour aider au paiement des charges d'alimentation, de maréchal-ferrant, de produits sanitaires...



DEMANDE DE SOUTIEN RÉGIONAL ET PROPOSITIONS D'ACTIONS



Soutien financier à l'achat d'alimentation et litière équine

Les activités des établissements équestres reposent sur l'entretien d'une cavalerie. Son alimentation est la charge la plus importante (30% des charges opérationnelles en moyenne). Une aide à l'achat de fourrage et litière pour les structures les plus touchées financièrement, au pro rata du nombre d'équidés d'enseignement (l'activité la plus impactée) faciliterait la reprise économique des structures.



Soutien financier à l'achat de produits sanitaires liés au covid-19

La configuration des entreprises équestres implique de consommer des solutions hydroalcooliques, des désinfectants et des masques pour assurer la protection des clients. Ces dépenses supplémentaires sont lourdes pour la reprise de l'activité économique.



Soutien en communication

La filière a besoin d'une campagne de communication forte au profit de :

- de la filière Course en faisant la promotion du retour aux hippodromes, moteur économique de la filière équine.
- Des centres équestres pour promouvoir la pratique de l'équitation pour tous.
- Des éleveurs sport/loisir et courses en faisant la promotion des concours d'élevage, des produits d'élevage à la vente et des élevages pour faire connaître les produits de qualité et attirer les acheteurs.



Mise en réseau de tous les agriculteurs (ceux des productions équines et ceux des grandes productions) pour favoriser l'entre-aide et les solutions de proximité (alimentation, matériel)

Le groupe Facebook fermé de mise en relation offre/demande en prairies pour les chevaux des structures équestres du Grand Est, créé et animé par la CRAGE et le CCGE va évoluer vers un groupe d'échange. Le projet est en cours de construction.



Aide au conseil de pérennité

Certains professionnels de la filière équine ont contracté des prêts garantis par l'Etat. Les conseillers d'entreprise des chambres d'agriculture peuvent proposer un diagnostic sur le fonctionnement des exploitations équines et dégager des solutions pour assurer la pérennité de la structure. La Région Grand Est pourrait accompagner cette démarche de la CRAGE par l'intermédiaire d'une aide au conseil de pérennité pour encourager les professionnels à engager cette démarche

Aide estimée sollicitée : aide de 1 500 € par étude



Demande de prise en charge des heures supplémentaires des salariés

Certaines entreprises ont du, pour faire face à l'augmentation de la charge de travail notamment pour la sortie et le travail des chevaux, demander à leurs salariés de réaliser des heures supplémentaires. Commercialement, il n'a pas été toujours possible de refacturer ce service aux propriétaires des chevaux. La prise en charge d'une partie de ces heures supplémentaires pourrait permettre à ces entreprises de soulager leur trésorerie.

DEMANDE DE SOUTIEN RÉGIONAL ET PROPOSITIONS D' ACTIONS



Aide au financement de l'organisation de la finale régionale des cycles libres par Cheval Grand Est

Le circuit de valorisation des jeunes chevaux des cavaliers amateurs n'a repris que début juillet suite à l'assouplissement des restrictions sanitaires. Suite à cette reprise tardive, les couples cheval/cavalier n'auront pas la possibilité de participer à la finale nationale de Fontainebleau. Afin de redonner du dynamisme à ce circuit amateur, de le rendre attractif pour les cavaliers et d'ajouter un élément phare pour la filière équine de la Région, Cheval Grand Est, en partenariat avec la SHF, propose d'organiser une *Finale Régionale Cycles Libres*, les 17 & 18 octobre 2020, pensée sur le modèle de la finale nationale.
Coût total du projet : 30 000€



Soutien financier à la reprise de l'équitation

Le soutien à la reprise économique passe par l'augmentation de la fréquentation des clubs et le recrutement de nouveaux pratiquants. Des « bons pour une heure d'équitation/une heure de balade » pourraient être achetés par les collectivités et distribués par l'intermédiaire des lieux d'enseignement scolaires.
Aide estimée sollicitée : 147 000€



Augmenter le nombre d'aides individuelles à la valorisation des chevaux et poneys de sport/loisir

La pension valorisation représente un investissement conséquent pour l'éleveur et un passage quasi obligé pour valoriser et vendre au mieux les produits d'élevage. Actuellement les 20 places disponibles sont rapidement remplis et de nombreux chevaux ne peuvent pas en profiter. L'association Cheval Grand Est demande donc à augmenter le nombre de place pour soutenir les éleveurs et relancer la commercialisation.
Aide sollicitée : 1000€/poney et 1500€/cheval valorisé



Développement des courses à poneys

Discipline à part entière de la Fédération Française d'Equitation, les courses de poneys permettent d'offrir un débouché supplémentaire aux éleveurs de poneys de sport du Grand Est, de proposer une nouvelle activité aux cavaliers de clubs de la région et d'attirer un public nouveau sur les hippodromes.
Aide estimée sollicitée : 5000€



Soutien au référencement des éleveurs AQPS

Les éleveurs de chevaux Autre Que Pur-Sang, élevés pour les courses hippiques, ne sont actuellement pas référencés. Pourtant, les acheteurs étrangers sont fortement intéressés par les productions des éleveurs du Grand Est. Un catalogue numérique de recensement des éleveurs et de leur génétique permettrait d'optimiser les ventes et faire la promotion des savoir-faire de la région en matière d'élevage.
Aide estimée sollicitée : 50 000€

LE CONSEIL DES CHEVAUX DU GRAND EST, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Conseil des Chevaux du Grand Est (CCGE) est né de la volonté des professionnels de la filière de s'organiser régionalement et d'une demande des politiques régionaux d'avoir un **interlocuteur unique** pour la filière. Association loi 1901, Il est issu de la fusion des Conseils des Chevaux des régions Alsace, Champagne-Ardenne, et Lorraine.

Rassemblant l'ensemble des associations et groupements d'acteurs de la filière équine du Grand Est, il a pour mission de **favoriser leur collaboration**.

SES OBJECTIFS :

- ✓ Gérer des projets collectifs structurants pour et avec l'ensemble de la filière
- ✓ Appliquer le Contrat de filière régional : réaliser d'actions de promotion de la filière équine à l'échelle régionale, nationale et internationale, favoriser le développement économique des professionnels,



Crédit photo : Pixabay, Conseil des Chevaux du Grand Est



CONSEIL DES CHEVAUX DU GRAND EST

1 rue Léon Bocheron
 54110 Rosières-aux-Salines
 06 84 91 65 33
 ccge.contact@gmail.com
 www.conseilchevauxgrandest.fr